

AECK/WG
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Fraternité-Justice-Travail

PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE

DÉCRET N° 2020 – 611 DU 23 DECEMBRE 2020
portant nomination des membres du Conseil
d'administration de l'Agence nationale de contrôle
de qualité des produits de santé et de l'eau.

**LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,
CHEF DE L'ÉTAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin, telle que modifiée par la loi n° 2019-40 du 07 novembre 2019 ;
- vu** la loi n° 2020-20 du 02 septembre 2020 portant création, organisation et fonctionnement des entreprises publiques en République du Bénin ;
- vu** la décision portant proclamation, le 30 mars 2016 par la Cour constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 20 mars 2016 ;
- vu** le décret n° 2019-396 du 05 septembre 2019 portant composition du Gouvernement ;
- vu** le décret n° 2019-430 du 02 octobre 2019 fixant la structure-type des ministères ;
- vu** le décret n° 2017-041 du 25 janvier 2017 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Économie et des Finances ;
- vu** le décret n° 2020-078 du 19 février 2020 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de la Santé ;
- vu** le décret n° 2020-257 du 29 avril 2020 portant création de l'Agence nationale de Contrôle de Qualité des Produits de Santé et de l'Eau et approbation de ses statuts ;
- sur** proposition du Ministre de la Santé,
- le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 23 décembre 2020,

DÉCRÈTE

Article premier

Sont nommées membres du Conseil d'administration de l'Agence nationale de contrôle de qualité des produits de santé et de l'eau, les personnes dont les noms suivent :

- monsieur **Medessou Yowel Habib GANFON**, représentant du Ministère de la Santé ;
- monsieur **Alain HINKATI** représentant de la Présidence de la République ;
- madame **Awaou BAKO**, représentante du Ministère de l'Économie et des Finances ;

- monsieur **Pépin Martin AINA**, représentant du Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable ;
- monsieur **Kisito CHABI SIKA**, représentant du Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche ;
- madame **Callinice D. CAPO-CHICHI**, représentante du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique ;
- monsieur **Youssouf ABOU**, représentant du Ministère de l'Eau et des Mines.

Article 2

Monsieur **Medessou Yowel Habib GANFON** est nommé président du Conseil d'administration.

Article 3

La durée du mandat des membres du Conseil d'administration est de trois (3) ans et court à compter de la date de leur installation.

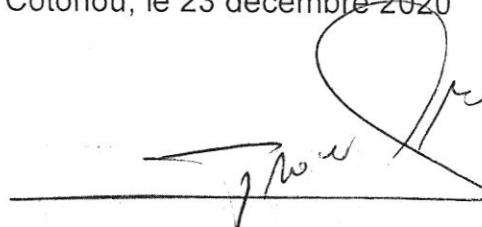
Article 4

Le présent décret, qui prend effet pour compter de la date de sa signature, abroge toutes dispositions antérieures contraires.

Il sera publié au Journal officiel.

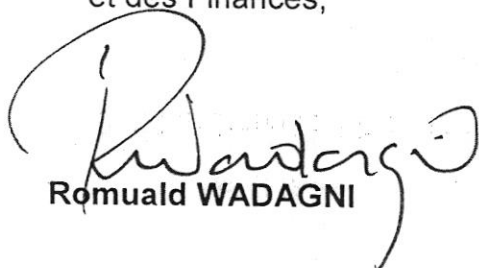
Fait à Cotonou, le 23 décembre 2020

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,




Patrice TALON

Le Ministre de l'Économie
et des Finances,



Romuald WADAGNI

Le Ministre de la Santé,



Benjamin Ignace B. HOUNKPATIN

AMPLIATIONS : PR : 6 ; AN : 4 ; CC : 2 ; CS : 2 ; HCJ : 2 ; CES : 2 ; HAAC : 2 ; MEF : 2 ; MS : 2 ; AUTRES MINISTERES : 22 ; SGG : 4 ; JORB : 1.